lèbre. Il exerçait son art à Limoges au XVIe siècle. La rareté de ses œuvres, toutes datées de 1556, l'a fait confondre avec les Courtois, ses contemporains. On signale de lui, dans la collection Pourtalès, une coupe aux armes de Marie Stuart. Le Louvre possède, sous les nos 415 et 416, deux assiettes de Court, où sont représentés allégoriquement le mois d'avril et le mois d'octobre. Presque tous les émaux connus de Jehan Court sont peints en grisaille sur fond noir, avec chairs teintées et rehauts d'or. — Jehan COURT, fils du précédent, émailleur comme son père, vivait encore en 1602. — Un Jehan COURT exerçait aussi l'art d'émailleur à Limoges vers la même époque. Quelques émaux qu'on lui attribue portent les initiales J. D. C. — Sa fille, Suzanne COURT, a laissé des émaux appréciés. Nous citerons notamment, dans la collection de Mme de La Sayette, à Poitiers, un magnifique coffret représentant le combat des Muses. Le Louvre a de cette artiste quelques émaux d'une exécution très-soignée, mais faibles comme composition.

COURT ou **DU COURTIL** (Benoît), jurisconsulte français, né à Saint-Symphorien-le-Château (Rhône), vivait au XVIe siècle. On a de lui : *Enchiridion juris utriusque terminorum* (1543), et *Hortorum libri XXX* (1560); mais il s'est surtout fait connaître par un commentaire sur les *Arrêts d'amour* de Martial d'Auvergne. Ce grave commentaire latin, dans lequel Court s'efforce de jeter la lumière au milieu des controverses galantes et facétieuses, à l'aide de citations tirées du *Digeste*, de l'*Infortiat*, d'Accurse et de Barthole, est de l'effet le plus singulier. « On sourit, dit Prost de Royer, en voyant ce mélange de la religion avec la galanterie et des naïvetés amoureuses avec les formes et les expressions consacrées au barreau; on s'étonne de voir chaque question, chaque mot chargé de commentaires et de gloses savantes tirées du droit canon, du droit romain, des coutumes et des ordonnances. »

COURT (Charles-Caton DE), historien français, né à Pont-de-Vaux (Ain) en 1654, mort en 1694. Il acquit de solides connaissances à Paris, puis à Rome, devint secrétaire des commandements du duc du Maine, accompagna ce prince en Hollande, et mourut de la fièvre au camp de Vignamont. Il a composé une *Relation de la bataille de Fleurus, gagnée par le prince de Luxembourg sur le prince de Waldeck* (Paris, 1690).

COURT (LA BRUYÈRE DE), vice-amiral français, né en 1665, mort à Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure) en 1752. Il entra dans la marine en 1684, comme garde, assista au bombardement de Gênes, et fut du nombre de ceux qui opérèrent la descente à Saint-Pierre-d'Arena. L'année suivante, il prit part au bombardement de Tripoli. Il fut nommé enseigne en 1686, et lieutenant de vaisseau en 1689. Il s'embarqua en cette dernière qualité sur le *Parfait*, dans l'escadre de Tourville, et commanda une chaloupe à la bataille de Béveziers; la même année, il contribua à la descente de Teigumouth. En 1693, au coup de main du cap Saint-Vincent, il montait l'*Agréable;* en 1694, il passa sur le *Maure*, et fit la campagne sous Jean Bart. L'année suivante, au bombardement de Dunkerque, il commandait le *Melfort*, et se distingua en abordant une bombarde ennemie tout en feu, pour la faire échouer loin de la ville. Il fut nommé capitaine de vaisseau cette même année, et fit encore avec Jean Bart la campagne de la mer du Nord. Il accompagna également le vaillant corsaire à Dantzig, pour aller conduire le prince de Conti, prétendant au trône de Pologne. En 1704, à Malaga, le capitaine la Bruyère de Court commandait l'*Amiral;* puis il prit part au siége de Gibraltar, à la tête d'une brigade de 3,000 hommes. Il reçut le brevet de chevalier de Saint-Louis en 1705, et la même année il ralliait, avec le *Parfait*, la flotte qui mettait le siége devant Barcelone. L'année suivante, au siége de Toulon, il contribua grandement à repousser l'ennemi. De 1708 à 1710, il commanda la marine à Boulogne. Chef d'escadre en 1715, lieutenant général en 1725, commandeur de Saint-Louis en 1729, il dirigea, de 1741 à 1744, l'escadre de Toulon dans la Méditerranée. Mis à la tête de la flotte franco-espagnole, et chargé d'attaquer l'amiral Matthews, il sortit de rade avec 27 vaisseaux, dont 15 français, et quoique les Anglais eussent 30 vaisseaux, dont 5 trois-ponts, il leur livra, à cinq lieues S.-O. du cap Sicié, une bataille que l'on peut considérer comme indécise. Les alliés, il est vrai, cédèrent le champ de bataille pour aller se ravitailler dans les ports d'Espagne, mais ils ne perdirent pas un seul bâtiment, et coulèrent le *Marlborough*. Tel fut le résultat du combat naval de Toulon ou de la Ciotat, livré le 22 février 1744. En Angleterre, Matthews fut cassé pour n'avoir pas approché assez l'ennemi; en France, l'énergique octogénaire de Court, également accusé d'indécision, fut exilé dans ses terres. Au reste, cette disgrâce dura peu, car, en 1750, il fut fait vice-amiral et grand-croix de Saint-Louis. Il mourut peu après dans sa terre de Gournay-en-Bray.

COURT (dom Pierre), théologien français, né à Provins en 1665, mort vers 1730. Il entra dans l'ordre des bénédictins de Saint-Vanne. Il a publié, entre autres écrits, un *Abrégé du commentaire littéral de dom Calmet sur l'Écriture sainte* (7 vol. in-8o), et un *Recueil de séquences, proses anciennes ou cantiques* (in-4o).

COURT (Antoine), ministre protestant français, né à la Tour-d'Aigues ou à Villeneuve-de-Berg, en Vivarais, en 1696, mort à Lausanne en 1760. Il ne reçut pas une éducation soignée; mais il y suppléa par son travail personnel. Dès l'âge de dix-sept ans, il conçut le projet périlleux de reconstituer les Eglises réformées de France, presque anéanties par les persécutions, et consacra sa vie à cette œuvre avec une activité et un courage peu communs. Il fut appelé à Nîmes en 1715, comme pasteur. Ce qu'il y vit l'affermit encore dans ses projets. Il convoqua des assemblées dans le Vivarais et dans le Languedoc. Tous les débris des persécutions récentes s'animèrent, et l'ordre se rétablit à la voix de ce jeune et intrépide prédicateur, condamnant les excès des prédicants inspirés. Les populations des Cévennes et du bas Languedoc reprennent courage; les Eglises renaissent. En 1715, Court assemble un synode. Il y est décidé que désormais les anciens veilleront avec exactitude sur la conduite de leurs frères et des pasteurs eux-mêmes; ils reçoivent pour mission d'organiser les réunions, de choisir les lieux favorables au culte et de secourir les pauvres. On défend aux femmes de prêcher. Quant aux inspirés, on leur enjoint de prendre l'Ecriture pour règle invariable et unique de leurs prédications. Les assemblées religieuses se multiplient. Nous voyons par une lettre d'Antoine Court, datée de juillet 1728, et rapportée dans l'*Histoire des Eglises du désert* par M. Coquerel, que dans l'espace de trois mois le zélé missionnaire présida tour à tour de nombreuses réunions dans diverses villes. Les pasteurs manquaient aux Eglises; Court lui-même, qui travaillait à rétablir l'ancienne discipline, n'était pas régulièrement consacré; il voulut l'être, et à cet effet il envoya en Suisse son ami Corteis, pour y recevoir l'imposition des mains, et lui-même la reçut de cet ami, à son retour, dans un synode tenu en 1718. Un séminaire était nécessaire pour préparer les ministres à la carrière évangélique; Court alla se fixer à Lausanne en 1729, et fonda une maison de ce genre, grâce aux libéralités de la Suisse, de l'Angleterre et des autres puissances protestantes. Il dirigea lui-même, jusqu'à la fin de sa vie, cette école, avec le titre de député général des Eglises. Le séminaire de Lausanne fut la pépinière des Eglises de France jusqu'à nos jours.

M. Ch. Coquerel a tracé de Court le portrait suivant : « A. Court était doué d'un sens droit et ferme, d'un courage intrépide, joint à une prudence consommée; il avait une vigueur surprenante, qui lui donnait la force de supporter les plus grandes fatigues sans en être abattu. Chez lui, l'âme participait de la vigueur du corps; il s'exprimait par écrit ou par la parole avec une extrême facilité; cette force d'entendement n'excluait pas une agréable aménité de commerce; il joignait à beaucoup de tact et de connaissance des affaires une persévérance, une pureté de vues et une intégrité de mœurs qui le faisaient apprécier et chérir. » Court raconte lui-même comment, à ses débuts, il fut accueilli dans le Vivarais : « Je passai, comme un autre Elie, pour être *le fléau des prophètes...* Il fait la guerre à Dieu, disaient au commencement tous ceux qui croyaient à l'inspiration. » Les malheurs des protestants s'accrurent; les populations irritées devenaient sourdes à la voix de leurs pasteurs, qui leur recommandaient la soumission aux lois. Le danger d'une révolte devenait de plus en plus imminent. Consulté, Antoine Court, fit une réponse pleine de sagesse, et montra en termes énergiques les dangers d'une résistance à main armée.

Les ouvrages laissés par Antoine Court sont les suivants : *Relation historique des horribles cruautez qu'on a exercées envers quelques protestans en France, pour avoir assisté à une assemblée tenue dans le désert près de Nimes, en Languedoc*, etc. (in-12); le *Patriote français et impartial*, ou *Réponse à la lettre de M. l'évêque d'Agen à M. le contrôleur général contre la tolérance des huguenots* (Villefranche-Genève, 1751 et 1753, 2 vol. in-12); *Mémoire historique de ce qui s'est passé de plus remarquable au sujet de la religion réformée en plusieurs provinces de France, depuis 1744 jusqu'aux années* 1751 *et* 1752; *Lettre d'un patriote sur la tolérance civile des protestans de France* (1756, in-8o); *Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards sous le règne de Louis le Grand* (Villefranche-Genève, 1760, 2 vol. in-12).

Pour compléter cette notice bibliographique, nous empruntons à la *France protestante* les renseignements suivants : « On conserve à la bibliothèque de Genève, sous le nom de *Collection Court*, 116 volumes manuscrits et quelques liasses de papiers provenant de la succession d'Antoine Court et de son fils. Cette volumineuse collection contient: une *Histoire des Eglises réformées* (2 vol.), faisant suite à l'ouvrage de Benoît, mais n'embrassant qu'environ cinq années; une traduction des *Mémoires de Cavalier;* le *Journal de Calvisson;* les *Mémoires de Boyer* et la relation du *Voyage fait par Court* au sujet de ce pasteur, en 1744; une *Histoire des martyrs;* une *Histoire des ministres de France;* des *Listes des galériens protestants;* des *Mémoires* sur les démêlés de deux ministres du Poitou avec quelques séminaristes; une *Morale* en latin et en français; *Prælectiones de auctoribus latinis;* un *Traité sur les assemblées;* des *Sermons;* des *Commentaires;* un *Cours de théologie*, des *Controverses*, des *Traductions;* une partie de la vaste correspondance que Court entretint jusque vers l'époque de sa mort, surtout avec les pasteurs du désert, etc., etc.

COURT (Louis DE), littérateur français, né à Pont-de-Vaux, mort à Angers en 1732; frère du précédent. Il fut successivement abbé des bénédictins de Saint-Serge d'Angers et des augustins de Saint-Georges-sur-Loire. Il a publié : l'*Heureux infortuné*, suivi d'un *Recueil de pièces diverses en vers et en prose* (Paris, 1722); *Variétés ingénieuses ou recueil et mélanges de pièces curieuses et amusantes* (Paris, 1725).

COURT (Joseph-Désiré), peintre français, né à Rouen en 1797, mort en 1865. Encore célèbre il y a vingt ans, cet artiste ne jouit plus maintenant de la même notoriété. Indifférent à ce nom qu'il a plus d'une fois acclamé, le public semble l'oublier de plus en plus. Trop enthousiaste jadis, ce public capricieux est injuste aujourd'hui. M. Court est un maître, un maître sérieux. Son talent solide tient une trop grande place dans l'histoire de l'art contemporain pour que le *Grand Dictionnaire* ne lui rende pas la justice qu'il mérite.

Elève de Gros, et l'un des meilleurs, M. Court était premier grand prix de Rome à vingt-quatre ans, en 1821. Son concours, *Samson livré aux Philistins*, est l'un des plus intéressants de la galerie des Beaux-Arts, et ferait honneur, même aujourd'hui, à n'importe quel talent. Doué de facultés puissantes, il montrait déjà à ses premiers débuts une compréhension vaste et grandiose, servie par une science qui s'accroissait de jour en jour par des études incessantes. Cette belle médaille avait un revers. Cet esprit éminent était sujet aux défaillances les plus inexplicables, les plus bizarres. A côté d'une idée vraiment grande, largement développée, il exécutait avec la même conviction, la même religion, une charge renversante, sans rire, sans même s'en apercevoir. Les premiers symptômes de cette étrange aberration se manifestèrent au Salon de 1827, où l'on put voir, à côté de cette belle page qui doit nous arrêter un instant, la *Mort de César*, cette triste peinture qui s'appelle : *Une scène du déluge!* Circonstance plus bizarre encore, ce pauvre *Déluge* avait été, si nous avons bonne mémoire, exécuté à Rome, en face des chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël, et cela en même temps que l'auteur peignait un charmant tableau : *Faune au bain, attirant à lui une jeune nymphe*. Cette simultanéité d'impressions si différentes, si opposées, se produisant avec une égale intensité, est tout au moins fort singulière. Mais le *Déluge* fut noyé dans le torrent de bravos qui accueillit la *Mort de César*. On ne songea plus à ce barbouillage, on n'eut d'attention que pour le tableau superbe. « Il fit sensation, » disent les journaux du temps. Ce n'est point un chef-d'œuvre cependant, car il n'est pas complet. Mais il a des qualités éminentes tout à fait hors ligne, qui le placent au rang des plus belles œuvres de l'art contemporain. M. Court a senti profondément l'horreur et la solennité du drame antique. Ses groupes, serrés dans leur silhouette sévère, sont saisissants de passion et de vie; mouvementés sobrement, avec prudence, ils sont d'un dramatique palpitant, de ce dramatique majestueux et poignant du grand Corneille. C'était là l'écueil de cette page difficile. Il fallait dire la *Mort de César*, sans toucher le moins du monde à l'assassinat vulgaire; il fallait éviter aussi de tomber dans le tableau du cinquième acte de telle ou telle tragédie. C'était un thème presque inabordable. Le maître l'a dominé avec autant de bonheur que de talent, et il n'a rien négligé des moindres détails qui pouvaient ajouter à l'idée principale. Voyez ces types; on les reconnaît, on les nomme tous, ces héros du Forum. Ils sont vrais comme nous, mais ils sont grands comme l'antique. La proportion même des figures n'est pas si arbitraire qu'on pourrait le supposer. La grandeur morale du sujet exigeait la grandeur colossale des personnages. Il est des scènes qui ne peuvent se traduire qu'avec des figures à la Meissonier; il en est d'autres qui doivent être interprétées par des géants. Les peintres ne l'ignorent pas; ils savent qu'avoir trouvé la proportion du tableau à faire, c'est avoir déjà presque l'assurance de le faire bon.

Nous avons dit les beaux côtés de cette admirable composition; elle a aussi des côtés faibles. La scène manque d'air. Les groupes, amoncelés sur les groupes, semblent ne pouvoir se remuer. Le premier plan n'est pas assez éloigné du second; le second, du troisième, etc. : il y a confusion. Au point de vue de la couleur, il faut remarquer aussi que l'ensemble manque d'harmonie; qu'il n'y a même pas de parti pris dans le ton général, dans la gamme du tableau. On n'y voit que des morceaux d'une couleur froide, brutale, et par conséquent très-désagréable d'aspect; mais ces défauts s'effacent devant les beautés de l'œuvre. Aussi la *Mort de César*, qu'on admire au musée du Luxembourg, vaut-elle à elle seule toutes les autres productions remarquables qui ont mérité à l'auteur sa notoriété. Le *Boissy d'Anglas saluant la tête de Féraud*, qui parut au Salon de 1833, est une peinture de grand mérite, où se retrouvent, à un degré moindre cependant, les hautes qualités de la *Mort de César*. Un peintre n'a-t-il pas bien mérité de son temps, quand il compte dans son œuvre deux morceaux de cette valeur? Or M. Court peut offrir encore plus d'une page à notre admiration; nous n'avons pas oublié le *Saint Pierre, prisonnier des Romains, s'embarquant pour Jérusalem* (1835). Il est vrai que la *Fuite de Ben-Aïssa* (Salon de 1839) porta une rude atteinte à la réputation de l'artiste. Comment le peintre de *César* put-il ne pas brûler cette incroyable élucubration? *Saint Louis à la Sainte-Chapelle* vint heureusement, en 1841, éteindre le sourire qui avait accueilli le tableau précédent. Cette peinture, sage et savante, est d'un bon sentiment, d'une couleur presque remarquable. Nous passons sous silence plusieurs autres compositions historiques, commandées par le gouvernement, et dont le mérite, quoique réel, n'ajoute rien à la valeur de l'artiste. En revanche, il faut signaler particulièrement les excellents portraits que M. Court peignit à cette époque; celui du *cardinal de Croy*, du *duc Decazes*, de *monseigneur Sibour, archevêque de Paris;* du *roi et de la reine de Danemark;* celui de *madame Adélaïde*, celui du *prince de Joinville*, réunis en tableau dans la même toile, etc. L'Hôtel de ville de Paris doit aussi à M. Court quelques panneaux décoratifs, mais peu intéressants.

L'auteur de la *Mort de César* n'a pas été accablé de récompenses; ce n'est pas sans difficulté qu'il obtint la première médaille à l'occasion de cette œuvre hors ligne. Il est vrai qu'on lui confia plus tard les fonctions, assez lucratives, de directeur du musée de Rouen. Toutefois il nous semble qu'un talent comme celui de M. Court méritait mieux que cela.

COURT DE GÉBELIN, érudit français, fils d'Antoine Court, né à Nîmes en 1728, mort à Paris en 1784. Destiné à la carrière ecclésiastique, il étudia la théologie à Lausanne sous la direction même de son père. A la mort de celui-ci, il vint se fixer à Paris, en 1763. La littérature absorba une grande partie de son temps. Cependant, s'il abandonna la théologie, il resta protestant zélé et s'employa très-activement en faveur de ses coreligionnaires, au moyen d'un bureau d'agence et de correspondance dont il eut l'idée. Il rendit ainsi de véritables et importants services aux Eglises réformées, qui lui accordèrent, avec le titre de député, une pension annuelle de 450 livres, laquelle, il faut bien le dire, fut très-irrégulièrement payée. Cette position lui fit des jaloux. On alla même jusqu'à le calomnier, parce qu'il entretenait des relations suivies avec des catholiques influents, entre autres le comte de Saint-Florentin, chargé spécialement de tout ce qui concernait les protestants. Les bigots se scandalisaient de déclarations comme celle-ci : « Quiconque, disait-il, protégera la vertu dans quelque communion que ce soit, qui portera les hommes de toute secte à s'aimer, qui fournira à chacun les moyens de remplir ses devoirs à sa façon, cet être, fût-il mahométan ou Chinois, sera à mes yeux un être admirable et de l'amitié duquel je serai jaloux. » Les bigots eux-mêmes ne devaient-ils pas se montrer reconnaissants envers lui des services quotidiens qu'il rendait au protestantisme? Qui se dévoua plus que lui dans la révision des procès de Calas et de Sirven?

Le comte de Lanjuinais a tracé de lui le portrait suivant : « Sa vie fut laborieuse et modeste, son caractère doux, expansif, sa conduite respectable, son esprit hardi et sa plume féconde. Il était doué de la mémoire la plus heureuse, d'une imagination vive qu'il ne savait pas toujours captiver, d'un style facile, brillant et animé, quoique diffus. Souvent la modicité de sa fortune l'obligea de travailler avec trop de rapidité, le priva du loisir nécessaire pour mettre la dernière main à ses ouvrages. La justesse de sa critique ne répondait pas à l'étendue de ses connaissances, et celles-ci avaient encore plus de superficie que de profondeur. Comme historien et comme philosophe, il n'a jamais perdu de vue le bien-être des hommes; comme grammairien et comme interprète de l'antiquité, il a eu des vues heureuses, mais on regrette qu'il se montre si fréquemment ami du paradoxe. » Court de Gébelin s'occupa de vastes recherches sur l'antiquité et sur l'ensemble des connaissances humaines, des mythologies et des civilisations. Après vingt ans de travaux, il commença l'exposé de ses idées et de son système dans un ouvrage intitulé : le *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne*, dont il parut 9 vol. de 1775 à 1784, et qui resta inachevé. Le plan était immense, et d'Alembert doutait que quarante savants pussent l'exécuter. Interprétation des mythologies, mécanisme de la parole, filiation des langues, existence d'une langue primitive, recherche des étymologies, etc., tels sont les nombreux objets dont l'exposition et la discussion devaient composer cet immense ouvrage, qui ne répondit pas d'ailleurs à l'attente universelle. L'auteur interprétait les mythes anciens dans le sens de l'allégorie. La partie la plus remarquable de son travail est l'*Histoire naturelle de la parole*, qui a été publiée à part par Lanjuinais. Court de Gébelin fut un partisan zélé des économistes, de la

liberté de conscience et même de la liberté civile et politique. Rabaud Saint-Etienne avait été son élève.

Court de Gébelin, couronné deux fois par l'Académie française, nommé censeur royal malgré sa religion, et choisi pour président du musée fondé par les gens de lettres, n'en fut pas moins malheureux et tourmenté pendant toute sa vie. Les protestants furent ingrats à son égard. Des chagrins domestiques se mêlèrent à ses embarras financiers, et il mourut dans le dénûment. Le comte d'Albon le fit enterrer dans sa terre de Franconville, au milieu de la vallée de Montmorency. Il laissa sa famille dans la plus affreuse misère. Le 4 août 1784, l'abbé de Beaulieu, son ami et son confident intime, adressa une circulaire à messieurs les confrères, amis et souscripteurs de feu Court de Gébelin, pour les engager à donner des fonds destinés à soutenir sa malheureuse famille, et à publier le *Monde primitif*. Il y a, dans cette circulaire, des détails navrants sur les derniers jours de la vie de Gébelin. « Tourmenté, depuis un an surtout, par des créanciers qu'il ne connaissait pas et qui étaient secrètement excités à l'inquiéter, il a sacrifié, pour les apaiser, tout ce qu'il avait économisé pour sa famille, tout le fruit de ses travaux; il leur a payé 20,000 livres; enfin il est mort n'ayant depuis un mois plus rien pour vivre, ni pour faire vivre sa sœur et ses deux nièces, qui depuis ce temps subsistent du produit de la bienfaisance. Telle a été la fin de votre frère, de votre avocat, de votre ami, du génie le plus vaste que la France ait produit, et tel est le sort de sa malheureuse famille; il reste 36,000 livres de dettes à payer, et point de succession. » A part l'éloge hyperbolique donné par l'abbé de Beaulieu à son ami, tout cela n'est malheureusement que trop vrai.

Les ouvrages que nous a laissés Court de Gébelin et qui lui assurent, même après sa mort, une certaine réputation, sont : les *Toulousaines* ou *Lettres historiques et apologétiques en faveur de la religion réformée et de divers protestants condamnés dans ces derniers temps par le parlement de Toulouse ou dans le haut Languedoc* [Edimbourg (Lausanne), 1763, in-12], trente lettres où l'on trouve beaucoup de détails sur les procès de Calas et de Rochette; *Plan général et raisonné des divers objets des découvertes qui composent le monde primitif* (Paris, 1772, in-4o); *Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans l'histoire civile, religieuse et allégorique du calendrier ou almanach* (Paris, 1773-1784, 9 vol. in-4o). L'auteur fit lui-même un résumé des tomes II et III sous le titre de : *Histoire naturelle de la parole* ou *Précis de la langue et de la grammaire universelles* (Paris, 1776, in-8o; nouvelle édition par Lanjuinais, 1816). « Il admettait, disent MM. Haag, l'existence d'une langue unique, fondée sur des principes immuables découlant de l'organisation même de l'homme, et dont les divers dialectes n'étaient que des modifications accidentelles. Il espérait donc retrouver les éléments de cette langue mère en remontant d'idiome en idiome. Dans cette langue primitive, selon lui, les voyelles représentaient les sensations, les consonnes les idées, et l'écriture en fut purement hiéroglyphique. Une fois en possession de ces hiéroglyphes, il croyait arriver facilement à dévoiler les mystères de l'ancien monde, à le faire connaître dans sa mythologie, son calendrier, son culte, son histoire. » *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* (Paris, 1776 et suiv., 15 vol. in-8o), écrit périodique rédigé en collaboration avec Franklin et d'autres écrivains; *Lettre sur le magnétisme animal* (Paris, 1784, in-4o), c'est une apologie du mesmérisme.

COURTAGE s. m. (kour-ta-je — rad. *courtier*). Profession de courtier; exercice de cette profession : *Les Juifs commencèrent à exercer le commerce, le* COURTAGE *et l'usure.* (Volt.) *Les chambres de commerce réclament la liberté du* COURTAGE. (C.-N. Bénard.)

— *Droit de courtage*, ou simplement *courtage*, Prime à laquelle a droit le courtier pour les affaires qu'il engage, lorsqu'elles se terminent : *Sans autres frais qu'un* COURTAGE *payé à un agent de change, on peut acheter des rentes, les revendre et disposer ainsi de son capital.* (J.-B. Say.) *Le* COURTAGE *pour le papier de Paris n'est payable que par le vendeur.* (Proudh.)

— **Encycl.** En matière de fonds publics et de valeurs fiduciaires, le moindre *courtage* est de 1 fr., dès que l'opération exige un bordereau isolé. Dans les opérations dont le *courtage* dépasse 1 fr., il est de 4 centimes par 3 fr. de rente française, c'est-à-dire de 20 fr. pour 1,500 fr. de rente 3 pour 100; de 5 centimes pour 5 fr. de rente 5 pour 100, c'est-à-dire de 25 fr. pour 2,500 fr. de rente 5 pour 100 à terme, qu'il s'agisse d'emprunt russe ou d'emprunt italien; 4 cent. 05, par 4 fr. 50 de rente 4 1/2 pour 100, c'est-à-dire de 22 fr. 50 pour 2,250 fr. de rente 4 1/2 pour 100 à terme; de 1/8 pour 100 du capital sur la plupart des fonds étrangers, espagnols, italiens, russes; sur les actions de chemins de fer, d'institutions de crédit et d'un grand nombre de valeurs industrielles. Le *courtage* s'accroît à mesure que la valeur monte. Pour une action de 800 fr., il est de 1 fr. exactement, soit de 25 fr. pour 25 actions à terme. Si une valeur est cotée à 980 fr., le *courtage* sera de 1 fr. 22, soit 30 fr. 63 pour 25 actions. Les valeurs industrielles dont la négociation n'a lieu qu'à de rares intervalles payent un *courtage* de 1/4 pour 100. Ces chiffres exceptionnels sont déterminés par la chambre syndicale, affichés dans chaque charge et portés ainsi à la connaissance du public. Sur les fonds étrangers admis seulement à la cote du comptant, le *courtage* se perçoit à raison de 1/4 pour 100 du capital, et varie ainsi selon la hausse ou la baisse de ces fonds, pour une même quantité, au lieu d'être fixe, comme pour les fonds français et les 5 pour 100 italiens et russes. En 1862, les fonds espagnols, malgré l'importance des opérations dont ils sont l'objet, étaient dans la catégorie du *courtage* de 1/4 pour 100; aujourd'hui ceux de ces fonds qui sont négociés à terme ne payent qu'un *courtage de* 1/8 pour 100. Sur les obligations prises ou vendues en très-grand nombre, le *courtage* est de 25 centimes par unité; prises en petit nombre, elles payent 50 centimes, quelquefois on prélève 1/8 pour 100 sur la totalité du capital de l'opération. Une opération d'achat suivie dans la même bourse, d'une opération de vente ne paye qu'un *courtage* au lieu de deux, quand l'achat et la vente ont porté sur la même valeur. Si l'achat et la vente ont porté sur des valeurs différentes et qu'ils aient eu lieu au comptant, il est dû deux *courtages;* si l'achat et la vente ont eu lieu à terme, le plus élevé des deux *courtages* est seul dû. Le *courtage* d'une action sur laquelle il n'y a que 200 fr. de versés est le même que le *courtage* d'une action sur laquelle les 300 fr. sont versés. L'agent bénéficie en outre du droit de *courtage* de 1/8 pour 100 sur la plus-value de bourse du titre, ce qui est tout à la fois une anomalie et un abus. Les *courtages* des opérations d'achat à prime et de vente à prime sont un peu plus élevés que les *courtages* ordinaires, par la raison qu'une valeur coûte plus cher quand on l'achète à prime. Dans les opérations au comptant, le prix du *courtage* s'ajoute sur les bordereaux, ainsi que le prix du timbre, au prix de vente et d'achat; sur les comptes de liquidation, à chaque ligne consacrée à une transaction est porté le chiffre de son *courtage*. Tous les *courtages* sont ainsi placés dans une même colonne pour les ventes, et dans une même colonne pour les achats. Le total d'une des deux colonnes s'ajoute au total de l'autre, et vient grossir le solde débiteur, ou diminuer le solde créditeur. La vérification, sur un compte de liquidation, de l'exactitude des *courtages* est très-facile s'il s'agit de rente 3 pour 100 : il y a exactement autant de fois 20 fr. que l'on a négocié de fois 1,500 fr. de rente, sans qu'on ait à s'occuper du capital de cette rente. S'il s'agit d'actions, on divise par 8 la somme de ces actions, et l'on retranche au quotient les deux derniers chiffres. En liquidation, lorsqu'un agent compense avec un autre agent, c'est-à-dire lève des titres contre des espèces, ou fait livraison de titres contre espèces chez un autre agent, il ne lui est dû qu'un *courtage*. En liquidation encore, lorsqu'on charge un agent de revendre ce qu'on avait acheté, ou de racheter ce qu'on avait vendu, il n'est dû également qu'un *courtage*. Lorsqu'on a besoin de faire légaliser sa signature par un agent de change, pour un dépôt de valeurs à la Banque ou pour tout autre motif, il est dû à l'agent le même *courtage* que s'il s'agissait d'une transaction de bourse portant sur les mêmes valeurs.

COURTAILLE s. f. (kour-ta-lle, *ll* mll. — rad. *court*). Techn. Epingle qui a été manquée.

COURTAIN s. m. (kour-tain). Nom de l'épée d'Ogier le Danois, dans le geste du cycle carlovingien.

COURTAIS (Amable-Gaspard-Henri, vicomte DE), homme politique, né à Moulins en 1790. Elève de l'école de Fontainebleau, il servit sous l'Empire, fut décoré en 1813, et prit sa retraite sous la Restauration avec le grade de colonel. Ce ne fut qu'en 1842 qu'il fut envoyé à la Chambre par les électeurs de Montluçon. Il prit place sur les bancs les plus élevés de la gauche, entre Arago et Ledru-Rollin. Cependant il est douteux qu'alors il fût républicain. Toutefois il se prononça pour la réforme électorale et en général pour toutes les réformes radicales proposées par l'extrême gauche, signa le 22 février 1848 la demande de mise en accusation du ministère Guizot, et fut nommé, par le gouvernement provisoire de la République, général commandant la garde nationale de Paris. Sincèrement rallié à la révolution, honnête et patriote, le nouveau général, dont les cheveux blancs et le goût pour la popularité rappelaient, disait-on, La Fayette, fut bien accueilli du peuple, qui entrait en foule dans la nouvelle garde nationale. Lors de la manifestation dite des *bonnets à poils*, au 16 mars, première tentative de la réaction, le général Courtais essaya de haranguer les gardes nationaux égarés, qui l'accablèrent d'insultes et même de lâches voies de fait, jusqu'à ce qu'un flot du peuple vînt le secourir et le dégager. Nommé représentant à la Constituante, il siégea quelques jours seulement. Au 15 mai, il reçut de la Commission exécutive le commandement des forces qui entouraient l'Assemblée, garde nationale et garde mobile. Enivré par les acclamations populaires, il fit mettre les baïonnettes au fourreau et laissa passer la manifestation. Quand il voulut ensuite s'opposer à l'envahissement de l'Assemblée, il était trop tard. Après la dispersion de l'émeute, le malheureux vieillard, qui n'était coupable que de n'avoir pas voulu verser le sang de ses concitoyens, fut assailli par la deuxième légion et eût peut-être été mis en pièces sans l'intervention de Flocon et de quelques autres représentants. Néanmoins, malgré les protestations de Ledru-Rollin, il fut mis en arrestation et enfermé à Vincennes, enfin traduit, en mars de l'année suivante, devant la haute cour nationale rassemblée à Bourges. Il avait, comme on le sait, pour coaccusés, Raspail, Blanqui, Barbès, etc. Son attitude fut calme et digne. Défendu par Bethmont, l'ancien ministre du gouvernement provisoire, il fut acquitté. L'Assemblée constituante achevait alors sa carrière. Le général Courtais y vint reprendre sa place. Attristé sans doute par la marche des événements, il ne se présenta pas aux élections de la Législative et rentra définitivement dans la vie privée.

COURTALIN, bourg et commune de France (Eure-et-Loir), canton de Cloyes, arrond. et à 14 kilom. S. de Châteaudun, sur l'Yères; 821 hab. Commerce de chevaux et de poulains. On y voit un magnifique château du XVe siècle, classé au nombre des monuments historiques. Ce château gothique fut bâti en 1442 par Guillaume d'Avaugour. Son nom lui vient de la famille qui possédait, au XIIe siècle, la terre sur laquelle il fut construit. L'arrière-petit-fils de Marie d'Avaugour le transmit à la famille de Montmorency-Fosseux, qui le garda jusqu'à l'époque de la Révolution, où il devint bien national. Racheté et restauré par le duc de Montmorency, pair de France, à son retour de l'émigration, le château de Courtalin prit un aspect nouveau, en conservant toutefois le style du temps dans lequel il avait été bâti.

COURTALLIERU (château de), ancienne demeure historique dont les ruines s'élèvent aujourd'hui à 1 kilom. et demi du bourg et sur le territoire de la commune de Vimarcé (Mayenne). Courtallieru (*Court-Hall-Hierru* en breton, *Courtierru* en abrégé vulgaire) est placé à l'extrémité N.-E. sur le point culminant d'un mamelon dont la plate-forme ovale s'étend de l'E. à l'O., dans l'espace compris entre les chemins de la garenne et du moulin de Bastel, chemins qui jadis servaient au château de fossés d'enceinte. Cette résidence dut faire partie des nombreuses forteresses que l'on construisit au moyen âge dans le bas Maine, sur le bord des étangs et des marais, pour en défendre l'entrée et en protéger le passage. La tradition en attribue la fondation aux Anglo-Normands, vers le XIe siècle. C'est un immense bâtiment à murailles granitiques, ayant encore environ 15 m. de hauteur. En voici la description d'après une savante notice lue en 1842 à la séance de la Société des sciences et arts de la Sarthe : « Sorte de parallélogramme d'une superficie de 4 ares 40 centiares, le bâtiment est divisé en cinq appartements au rez-de-chaussée; la partie la mieux conservée est celle à l'O., ayant environ 12 m. de longueur sur 8 m. de largeur; l'épaisseur des murailles est d'à peu près 2 m.; cette partie avait trois étages, y compris le rez-de-chaussée; l'appartement du bas, servant de salle d'armes, était éclairé au N. par deux fenêtres en plein cintre, et à l'O. par deux longues et étroites meurtrières, également à plein cintre. Les murs intérieurs de cet appartement sont construits en feuilles de fougère, dont les tiges, c'est-à-dire les pierres posées verticalement, sont formées par une pierre de calcaire-marbre, et les feuilles par des pierres de granit échantillonnées; le second étage, où devait être la chapelle, et où se trouvait une chambre à coucher, était éclairé par de larges et basses fenêtres à plein cintre, dont une des baies existe encore en entier; on voit dans ce dernier appartement, et dans un autre au rez-de-chaussée à l'O., où était la véritable entrée du château, les restes de deux vastes cheminées, dont l'âtre et le tuyau en granit bleu sont de forme cylindrique. Le troisième étage enfin paraît avoir été crénelé, à en juger par les déchirements pratiqués au sommet des murailles; sur ce sommet, garni d'une mousse fine et verte dans les crevasses, croissent aujourd'hui les gentianes et les ravenelles. On communiquait du château, à l'aide d'un pont-levis, avec une terrasse placée à l'E. et défendue au N. par une forte muraille bastionnée, et pour le surplus par de larges fossés; la partie du château donnant à l'O., au S. et à l'E., sur le surplus du mamelon, était défendue par un fossé de 5 à 6 m. de largeur et de 4 m. de profondeur, taillé dans le roc, et protégé extérieurement par une redoute ou parapet. Autour des murs de la forteresse et du château, du côté de la vallée, se trouve un espace de 2 m. de largeur servant de chemin de ronde, puis le versant du mamelon, lequel, presque à pic, forme un glacis naturel d'un dangereux abord. La distance du chemin de ronde au fond du vallon est de 20 m. Le château de Courtallieru est environné de trois côtés par la chaîne porphyrique des Coëvrons et par les bois de Grillemont ou des Chalonges, qui forment son horizon à l'E., au S. et à l'O. A l'intérieur du château se trouve un puits et des souterrains qui communiquaient, dit-on, avec le château de Folletorte, situé à plus de 1 kilom., et avec le château de Grillemont. » Bien que la construction de Courtallieru remonte certainement à l'époque que nous avons indiquée, on n'en trouve pas trace dans l'histoire officielle avant le XVIe siècle. Il eut cependant, à n'en pas douter, sa place et sa part de célébrité dans les guerres désastreuses qui, de 1417 à 1449, ensanglantèrent la province, alors que le Maine défendait pied à pied l'indépendance de son territoire contre les Anglais. Comment fut détruit ce vieux manoir? c'est ce que des documents positifs nous permettent de raconter. A la suite d'un traité conclu entre Olivier Boucher, écuyer breton, commandant du château d'Orthe, et le comte d'Arundel, lieutenant du roi Henri VI d'Angleterre (1402), la démolition non-seulement de cette place, mais de tous les châteaux forts de la contrée, fut exigée par le vainqueur. Mais la province, par un effort héroïque, se souleva et repoussa l'étranger en quelques années (1444). Seul, le château de Courtallieru tenait encore pour les Anglais : afin d'obtenir l'expulsion complète de leurs ennemis, les Français mirent le siége devant la place, résolus ensuite à la détruire par le feu. « Pour parvenir au but proposé, dit la tradition locale, ils gagnèrent un domestique du château, qui promit de leur indiquer l'endroit et le moment favorables pour l'attaque, pendant que les Anglais feraient une sortie de nuit, en plaçant une lumière à l'une des fenêtres du côté de l'O. Le moment favorable arriva, et par une belle nuit d'automne, pendant que les Anglais étaient partis et marchaient sur Sillé-le-Guillaume, laissant une faible garnison à Courtallieru, les Français, qui, des hauteurs environnantes, apercevaient enfin le signal convenu, avancèrent rapidement au pied du mamelon, et de là, les uns tirèrent quelques coups de canon, et les autres jetèrent des brandons enflammés sur le château. En un instant, le feu prit aux toitures, et alimenté par un vent impétueux l'incendie devint total : pendant un moment de confusion, occasionné par le sinistre, quelques soldats français pénétrèrent dans l'intérieur et y mirent le feu. » Ainsi fut détruit le château de Courtallieru, dont la flamme ne laissa debout que les murailles invincibles. L'action de l'incendie fut d'une telle violence, que le granit des ouvertures et le parement des murs, à l'intérieur, furent calcinés et réduits à l'état de carbonisation, et encore aujourd'hui on voit, dans le fond des fossés de la place et le long des glacis en regard de la vallée, des quartiers considérables de murailles, détachés du principal bâtiment après l'extinction de l'incendie, se soutenant debout par leur propre poids. Comment, après un incendie aussi terrible, Courtallieru passa-t-il, en conservant son titre de châtellenie, aux mains de la famille de Vassé? C'est ce sur quoi l'histoire ne nous fournit aucun document. Quoi qu'il en soit, de 1585 au XVIIIe siècle, les seigneurs de Vassé continuent à mentionner Courtallieru parmi leurs possessions. Le vieux château anglais ne devait recevoir le coup suprême que de la *bande noire*. C'est la bande noire qui, il y a trente ans à peine, en a fait la ruine actuelle, sans respect pour sa tradition et ses souvenirs, qu'il était au moins équitable de fixer ici.

COURTALON-DELAISTRE (Jean-Charles), né à Dienville (Aube) en 1735, mort en 1786. Il fut curé de Saint-Savine de Troyes. Il composa différents écrits, entre autres : *Almanach de la ville et du diocèse de Troyes* (1776 à 1787, 12 vol. in-16), et *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes* (Troyes, 1783-1786, 3 vol. in-8o).

COURTANELLE s. f. (kour-ta-nè-le). Agric. Variété de raisin.

COURTANVAUX (François-César LE TELLIER, marquis DE), duc DE DOUDEAUVILLE, homme de guerre et savant, né à Paris en 1718, mort en 1781. Il entra fort jeune dans l'armée, fit les campagnes de Bavière et de Bohême, devint capitaine-colonel des cent-suisses, grand d'Espagne de première classe, puis abandonna en 1745 le service pour des raisons de santé, et se livra alors entièrement à des études scientifiques. Nommé membre de l'Académie des sciences en 1764, le marquis de Courtanvaux fit insérer divers mémoires dans le recueil de cette compagnie, et fut choisi par elle, avec Pingré et Messier, en 1767, pour faire un voyage dans le Nord, afin de constater la régularité et les divers degrés de perfection de différents systèmes de montres marines. Courtanvaux fournit aux dépenses de cette expédition scientifique, fit exécuter à ses frais plusieurs instruments qui, sans lui, seraient restés inconnus, en inventa lui-même un certain nombre, et établit un observatoire à Colombes. Outre ses mémoires, on a du marquis de Courtanvaux : *Précis d'un voyage entrepris pour la vérification de quelques instruments destinés à la détermination des longitudes sur mer* (Paris, 1768, in-4o).

COURTAUD, AUDE (kour-tô, ô-de — rad. *court*). Fam. Personne grosse et courte : *Un gros* COURTAUD. *Une vilaine* COURTAUDE.

— Cheval ou chien à qui l'on a coupé la queue et les oreilles :

Fait crever les *courtauds* en chassant aux forêts.
RÉGNIER.

J'étais parti du Mans, monté sur un *courtaud*.
LA FONTAINE.

— *Courtaud de boutique* ou simplement *Courtaud*, Garçon de boutique, et quelque-